

[Français]

## LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ENQUÊTE SUR L'INCIDENT DE DORVAL—ON DEMANDE QUAND  
LES CONCLUSIONS SERONT PUBLIÉES

**M. Marcel Dionne (Chicoutimi):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. M. Laurent Chartier, haut fonctionnaire de l'aviation civile au ministère des Transports, nous révélait qu'au mois de février une tragédie avait été évitée de justesse à l'aéroport de Dorval, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre s'il est vrai que la haute direction du ministère Transports Canada a entravé une tentative d'enquête, et si des mesures disciplinaires à l'égard du contrôleur seront prises, et quand les résultats de l'enquête seront connus?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, au sujet de la Commission Dubin—la position que j'ai prise est de ne pas faire de changements majeurs aux normes de sécurité aérienne qui existent dans mon ministère et de ne pas commenter ces normes, pour l'excellente raison qu'une commission a été créée justement à cette fin-là. Une entente était intervenue entre mon prédécesseur et le juge chargé de cette commission à l'effet que tel serait le comportement du ministre et du ministère, et je pense que cela a du bon sens. Quand on crée une commission d'enquête, je pense que le moins qu'on puisse faire c'est de lui laisser l'occasion d'écouter tous les témoignages et ensuite de doser ces témoignages, de les filtrer et de faire des recommandations adéquates. Voilà la position que j'ai prise, et je pense qu'elle est très respectable. C'était également, si mon information est bonne, celle de mon prédécesseur, madame le Président.

\* \* \*

[Traduction]

## LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LE PRÉSUMÉ REPORT DE L'ADOPTION DU SYSTÈME—LA  
POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les déclarations que les représentants des magasins d'alimentation et notamment Dominion, Loblaws, A & P et IGA, ont faites, est-il possible que la rumeur selon laquelle le gouvernement envisagerait de reporter l'entrée en vigueur de la conversion au système métrique dans 21 villes du Canada au 1<sup>er</sup> janvier soit exacte?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, nous n'avons pris aucune décision de ce genre.

**M. Domm:** Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre qui s'est engagé, dans le discours du trône, à écouter les Canadiens et à répondre à leurs vœux et à leurs désirs. Étant donné que, dans les centres pilotes de Sherbrooke et de Peterborough, une proportion allant jusqu'à 85 p. 100 de la population ne souhaite pas se convertir au système métrique le 1<sup>er</sup> janvier et ne

## Questions orales

s'y prépare pas, le premier ministre peut-il promettre à la Chambre d'écouter les Canadiens et de ne pas obliger 21 villes canadiennes à adopter le système métrique le 1<sup>er</sup> janvier, c'est-à-dire sept ans en avance sur les Américains?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député semble faire valoir sa propre opinion qui est loin de concorder avec celle des autres. Je ne vois pas sur quels sondages il peut bien fonder pareille opinion.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LES MESURES CONTRE LES PERSONNES QUI ENFREIGNENT LES  
RÈGLEMENTS—LA COMMISSION DUBIN

**M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings):** Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Transports mais concerne autre chose. Lorsque la Commission Dubin lui fera rapport, peut-être en octobre, le ministre ou son ministère prendra-t-il des mesures précises contre ceux qui enfreignent les règlements sur la sécurité de son ministère?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je crois que nous devrions attendre d'être saisis des recommandations. Je m'empresse toutefois d'ajouter que j'ai l'intention de donner suite aussi promptement que possible aux recommandations du juge.

**M. Ellis:** Je me félicite d'entendre le ministre dire qu'il donnera suite aux recommandations. Mais ce que je voudrais savoir et ce que les députés des deux côtés de la Chambre cherchent à savoir est, si le ministre ne va pas prendre les mesures qui s'imposent en ce qui concerne les infractions qui ont été signalées à la Commission? S'il n'a pas l'intention de sévir contre ces infractions précises, quelle est l'utilité de la Commission? Bien sûr, il s'ensuit que s'il entend prendre des mesures en octobre, pourquoi ne sévit-il pas dès maintenant dans le cas des infractions les plus graves?

● (1450)

**M. Pepin:** Madame le Président, je crois qu'un ministre a toujours eu pour règle de s'engager, tout comme je l'ai fait, à respecter les recommandations d'une commission et à y donner suite, mais je n'ai jamais entendu dire qu'un ministre était obligé de mettre en œuvre toutes les recommandations d'une commission. J'essaie de faire la part des choses et, selon moi, c'est la façon normale d'aborder la question.

\* \* \*

## LES PÊCHES

LE DÉVERSEMENT D'EFFLUENT DANS LES EAUX DE LA  
COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES RISQUES ÉCOLOGIQUES

**M. Jim Fulton (Skeena):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le ministre sait sans doute que la société Amax, dans le nord de la Colombie-Britannique, a obtenu le 10 avril 1979, en pleine campagne électorale—et le ministre y était pour quelque chose—un permis permettant le déversement de 100 millions de tonnes métriques d'effluent dans le bras Alice.